



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des sécurités

**Manifestation
Récépissé de déclaration**

**Le Préfet de Meurthe-et-Moselle
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Conformément aux articles L.211-1 et suivants du code de la sécurité intérieure (qui codifient le décret-loi du 23 octobre 1935 portant réglementation des mesures relatives au renforcement du maintien de l'ordre public), le Préfet de Meurthe-et-Moselle atteste qu'une déclaration de manifestation sur la voie publique, présentée par l'intersyndicale SUD Éducation Lorraine-Solidaires-CGT éduc'action Nancy-Metz- SNES-FSU Lorraine est parvenue à la préfecture le 26 novembre 2020.

Cette manifestation statique est prévue le 1^{er} décembre 2020 de 14h00 à 17h00 rue Philippe de Gueldres à Nancy, devant le rectorat de l'académie Nancy-Metz dans le respect des mesures sanitaires édictées par le décret 2020-1262 du 16 octobre 2020 (port du masque, gel hydroalcoolique).

Nancy le **26 NOV. 2020**

Pour le préfet,
le directeur des sécurités

Bertrand MERCIER